CDEN du 16 avril 2015

Carte scolaire 1^{er} degré

Règlement intérieur des écoles maternelles et élémentaires

IRL

Segpa

Carte Collège 2^{nde} degré

Questions diverses: rythmes scolaires, Aide à la direction, contrats d'objectifs

Carte scolaire 1er degré : rien ne change !!!!!

L'IA n'a modifié aucune de ses décisions prononcées lors du CTSD du 8 avril. Retrouvez les sur ce lien. La délégation FSU/CGT a continué à porter les demandes que vous avez fait remonter au SNUipp-FSU 86.

Seule l'école de Loudun le Martray a été ajoutée dans les points de vigilance de l'IA pour la rentrée prochaine (annoncés au CT du 8 avril).

Alors que selon nos estimations, l'IA possède encore 6 postes en réserve, il se refuse à utiliser d'autres moyens avant le mois de juin, dont il ne précise d'ailleurs pas les modalités (date ? commission ?).

A cette veille du mouvement des PE, la délégation FSU/CGT a insisté de multiples fois sur la nécessité d'utiliser une partie de ce stock pour répondre aux urgences déjà présentes et permettre aux équipes de se constituer sereinement. L'IA reconnait que certaines situations semblent évidentes (ex: Targé à 3 classes et 88 élèves) et seront à priori des mesures d'ouvertures, mais continue d'évoquer une « prudence » face à des éventuels mouvements de population (il évoque par exemple le chantier de la LGV...). La FSU/CGT dénonce ce choix qui déstabilise inutilement les équipes.

Quelques gros plans sur ce que la délégation FSU/CGT a de nouveau défendu :

• La nécessite de faire baisser le nombre d'élèves par classe – De multiples rapports (cliquez ici) ont démontré l'influence de la taille des classes sur la réussite scolaire. Pour cela, dès l'école maternelle, il faut baisser de manière significative le nombre d'élèves par classe. C'est une condition indispensable pour favoriser les interactions langagières avec les « petits parleurs », ces enfants qui ont besoin de stimulations pas toujours présentes à la maison. C'est aussi une condition pour diversifier les pratiques pédagogiques et mieux différencier. C'est d'autant plus vrai en Education Prioritaire et nous avons porté les situations où une ouverture est nécessaire comme Poitiers Jacques Brel, Poitiers Andersen, Poitiers Charles Perrault

- La nécessité pour les écoles entrant en éducation prioritaire ou en relevant de disposer d'une décharge supplémentaire (celles à ¼ passeraient à 1/3, 1/3 en ½, ½ en 3/4). Ces écoles ont des tâches de direction plus spécifiques dans le cadre du climat de l'école, des divers partenariats, de la politique de la ville, ou dans une animation d'équipe renforcée ... etc. La mise en réseau Education Prioritaire va nécessiter des temps de réunions et de concertations supplémentaires, il faut donc obligatoirement du temps supplémentaire. La FSU/CGT a demandé l'augmentation des décharges pour toutes ces écoles.
- Le déclin de « la scolarisation des moins de 3 ans ». Deux situations à suivre de près :
- <u>En rural</u>, où la scolarisation des moins de 3 ans est de plus en plus difficile, voire impossible, à cause des suppressions de postes. La délégation FSU/CGT rappelle l'article L113-1 de la loi du 8 juillet 2013 qui indique que les secteurs avec "un environnement social défavorisé dans les zones rurales" font partie
- <u>En éducation prioritaire</u> où la scolarisation précoce est un facteur de réussite et qui ne peut plus accueillir les petits dans de bonnes conditions (les inscriptions sont au-delà de 25 pour Jacques Brel et Tony Lainé Poitiers)

La délégation FSU/CGT a demandé à l'Inspecteur d'Académie un effort sur les moins de 3 ans dans ce secteur avec la création de postes "scolarisation des moins de 3 ans.

- Les clis et les services de soins L'Inspecteur d'Académie doit rencontrer l'ARS prochainement. Le SNUipp-FSU demande qu'aucune CLIS ne s'implante sans le service de soins correspondant.
- Les réformes et la réalité : la grande illusion! En présentant ses réformes, le gouvernement a fait grandir des espoirs. Mais à l'épreuve de la réalité, les enseignants constatent que même si les réformes vont dans le bon sens, elles se font souvent à moyens constants et on ne voit pas toujours la différence dans les écoles. Quand cela est doublé de promesses politiques locales, c'est toute la communauté éducative qui se sent manipulée car la réalité est tout autre : exemple, entre autre, dans le quartier d'Ozon à Châtellerault avec 2 fermetures de classe en REP+ prévues pour la rentrée 2015.

La FSU/CGT s'est donc abstenue sur cette carte scolaire qui si elle ouvre des perspectives pour les uns, montre bien que le compte n'y est pas!

Information:

Ouverture d'une ULIS au collège de Loudun.

Règlement intérieur des écoles maternelles et élémentaires de la Vienne

Comme nous vous l'avions présenté lors du compte rendu du groupe de travail (<u>voir lien</u>), le nouveau règlement intérieur est plus précis, plus détaillé et notamment sur le respect des droits des enfants à la scolarisation - retrouvez le en pièce jointe – Une partie des demandes du SNUipp-FSU 86 ont été prises en compte.

La délégation FSU/CGT continue de dénoncer :

- Une nouvelle tâche pour les directeurs d'école sur les radiations des élèves. Alors que le travail est en cours sur la simplification administrative, ce rajout ne peut être vécu que comme une première rupture de l'engagement ministériel.
- Une inadéquation sur certains éléments entre la réalité et le règlement. Par exemple, un nombre important de personnels nécessaires à la réussite de notre système sont inscrits dans les textes (RASED, UPE2A, médecine scolaire, agent de prévention, assistance sociale...) et manquent cruellement dans notre département.
- Des éléments qui n'ont rien à faire dans un règlement type : SMA, contenu des APC.
- **Rythmes scolaires** : le conseil école doit pouvoir être décisionnaire et non consultatif sur les décisions de modifications horaires.

La FSU-CGT s'est abstenue sur ce règlement. Si l'administration a pris en compte bon nombre de nos remarques, elle n'en a pas retenu d'autres qui nous semblent importantes pour protéger l'école et les collègues, ce qui explique que nous n'ayons pas voter pour.

Proposition de la FSU- CGT et vote à part sur "Admission des élèves en maternelle"

Si les précisions d'âge d'entrée en maternelle sont bien spécifiées, il n'y absolument rien sur les conditions d'accueil des élèves, notamment la propreté. Au regard des postures différentes des inspecteurs de circonscriptions face aux équipes sur ce sujet, la délégation FSU/CGT a proposé l'ajout suivant comme dans l'académie de Toulouse :

• « La vie en collectivité nécessite cependant que l'enfant puisse assumer sa propre régulation physiologique. »

Le but était de produire une phrase non injonctive mais permettant à l'équipe enseignante de pouvoir avoir une aide sur les situations les plus complexes ... même si seul l'ancien ministre Darcos pense que les enseignants de maternelle ont pour mission principale de changer les couches !

Soumis au vote, cette phrase a obtenu : 7 voix « Pour » (dont 5 FSU/CGT) – 7 voix « Abstention » – 7 voix « Contre ».

Cette phrase n'a donc pu être ajoutée. Nous en sommes navrés pour les collègues qui se heurtent sur le terrain à des difficultés pour que l'école remplisse tout son rôle et scolarise des enfants qui sont prêts pour cela. Le CDEN aurait pu faire davantage confiance dans le discernement des collègues.

Segpa

La délégation FSU/CGT a dénoncé les effectifs dans les SEGPA de la Vienne pour la rentrée 2015. Les textes disent « "l'effectif ne devrait pas excéder 16... ». Dans la Vienne, c'est 10 classes, soit 1/4 du nombre total qui ont 17 élèves.

La délégation FSU/CGT s'est aussi alarmée sur l'avenir de la 6ème SEGPA. Voir lien

IRL indemnité représentative de Logement

Cette somme est maintenue pour la 5^{ème} année consécutive au même niveau : 2185 €/an.

La délégation FSU/CGT a dénoncé cette économie faite encore sur le dos des enseignants.

La délégation FSU/CGT a voté « contre » cette proposition.

Carte scolaire 2nd degré

La FSU/CGT a dénoncé le bilan de la carte scolaire dans la Vienne avec pour 6 élèves en moins, autant de divisions en moins. L'IA a répondu qu'il avait gardé des moyens pour la rentrée et ainsi ajusté au mieux les ouvertures avec les inscriptions en 6ème.

La FSU/CGT a continué de porter des ouvertures : Lettres modernes, Allemand, EPS Ces situations seront abordées lors du groupe de travail du 18 mai.

La délégation FSU/CGT a aussi porté:

- **Réforme du collège** : qui, en l'état, ne sera pas de nature à répondre au défi éducatif actuel
- Charroux : son inquiétude sur le maintien ou non du collège suite aux annonces faites dans la presse par M. Collin
- Henri IV: quel avenir pour les élèves ? M. Collin répond que d'ici 4 ans un nouveau collège serait construit ailleurs sur Poitiers. La délégation FSU/CGT a insisté sur le fait que la réflexion devait être menée avec un souci de mixité avec d'autres établissements et que d'autres solutions pourraient être étudiées comme la construction de 2 collèges à taille plus réduite.

• Informatique : la délégation FSU/CGT a dénoncé les conséquences du départ des ATI des établissements et du vieillissement du parc informatique. L'administration a indiqué qu'un nouveau plan numérique allait concerner des établissements de la Vienne, et qu'ainsi, des enseignants pourraient bénéficier de nouvel équipement.

Questions diverses de la délégation FSU/CGT

- **Rythmes scolaires**: l'IA a reçu 5 demandes de modifications des rythmes (Oyré, Buxeuil, Celle L'Evescault, La Trimouille, St Pierre d'Exideuil). Ces modifications seront votées au CDEN de fin d'année scolaire. Faites remonter au SNUIpp-FSU 86 vos demandes.
- Aide à la direction et aux charges administratives. L'iA indique que cette "mission" va perdurer l'année prochaine...mais il ne connait pas encore le nombre de moyens CUI affectés Effectuez vos demandes d'aide à la direction auprès de votre IEN et n'oubliez pas de nous en faire une copie. La délégation FSU/CGT continue de demander la création d'un métier pérenne, rémunéré correctement au lieu des contrats précaires qui sont en fonction dans nos écoles.
- Contrat d'objectifs en collège : Selon la FSU, les personnels ont ressenti ça comme une injonction, sans en comprendre réellement le sens Il y a un réel manque d'information sur le sujet. Concernant le document contractuel entre le chef d'établissement et le Dasen. Quelle est l'autonomie des établissements ? L'IA a indiqué « là où ça coince on saura faire évoluer. On ne se substitue pas aux CA. »